



Observatoire national
de la vie étudiante

INFOS

n°28
Novembre
2013

Les étudiants en mobilité font désormais partie de ces nouveaux types de migrants apparus au cours des années 1990, qui avec les migrants qualifiés, sont à la recherche d'une plus-value professionnelle.

La migration pour études devient ainsi un des moyens d'expression de la mobilité sociale ascendante. Cependant, tous les étudiants européens ne sont pas égaux face à cette pratique. Quelles sont les inégalités d'accès à la mobilité internationale pour études ? Quelles ressources (sociales, économiques, culturelles...) est-il nécessaire de mobiliser pour pouvoir effectuer un séjour d'étude en Europe ? En répondant à ces questions, Valérie Erlich interroge le processus d'égalité d'accès des étudiants à l'espace international européen.

Les analyses présentées ici sont issues d'une recherche commanditée par l'Observatoire national de la vie étudiante ayant pour but d'éclairer les migrations étudiantes dans l'Espace Européen de l'Enseignement Supérieur (EEES), à partir d'une étude documentaire des principaux travaux et enquêtes européens effectués en sciences sociales au cours des vingt dernières années sur cette thématique. Ce bilan documentaire a permis de questionner la mise en œuvre de l'internationalisation de l'enseignement supérieur en Europe, de repérer les convergences et les divergences des politiques migratoires et éducatives menées par les pays européens depuis une quarantaine d'années et leurs effets sur les formes de mobilités estudiantines. De ce bilan est tiré un ouvrage : *Les mobilités étudiantes* en octobre 2012 à la Documentation française dans la collection « Panorama des savoirs ».

LES MOBILITÉS ÉTUDIANTES EN EUROPE

Des inégalités renforcées face aux défis de l'internationalisation

Valérie Erlich, maître de conférences à
l'Université Nice Sophia Antipolis, chercheur à l'URMIS
(Unité de recherche Migrations et Société, UMR 205)

Les recherches qui portent spécifiquement sur les mobilités étudiantes¹ en Europe sont récentes. Depuis la fin des années 1990, on note un intérêt nouveau de ce domaine de recherche, dans le sillage des travaux réalisés sur la société du savoir, sur la globalisation et l'internationalisation de l'enseignement supérieur.

S'agissant des recherches sur les mobilités étudiantes en Europe, on distingue deux types d'analyse :

- D'un côté, des recherches montrent que les logiques d'internationalisation ont favorisé l'émergence d'un espace commun permettant aux étudiants mobiles en Europe d'évoluer dans un cadre harmonisé et structuré sur des bases communes.
- De l'autre, elles dénoncent un ordre inégalitaire entre étudiants dont les ressources sociales, économiques, culturelles et les expériences d'un séjour d'étude en Europe sont très inégales.

Ce numéro d'OVE Infos se propose d'analyser ces inégalités entre étudiants en mobilité au sein de l'Espace Européen de l'Enseignement Supérieur (EEES).

Note

- ¹ Les mobilités étudiantes interrogées dans cette synthèse sont temporaires et s'opèrent par définition pendant une durée limitée à celle des études ou de la formation.

La réciprocité des échanges : une réalité fictive

Avec trois fois plus d'entrants que de sortants, l'Europe confirme sa position dominante de région d'accueil. Elle attire au total près de la moitié des étudiants mobiles dans le monde (43 %), soit en moyenne 7 % de la population étudiante totale².

En revanche, le taux de mobilité étudiante en Union européenne demeure limité, puisqu'il était de 2,2 % en 2005 (soit à peine situé au-dessus de la moyenne) (tableau 1). Il existe de fortes disparités entre les taux de mobilité estudiantine en Europe : le pourcentage global des élèves ayant des expériences de mobilité à l'étranger liées aux études varie de 19 % en Norvège à 3 % en Turquie. Les pays avec un taux de participation de moins de 10 % sont des nouveaux Etats membres de l'Europe ou se situent en Europe du Sud³. Quant à la position de la France, 16 % des étudiants français inscrits en universités et classes supérieures de lycée ont fait un séjour à l'étranger en lien avec leurs études depuis leur entrée dans l'enseignement supérieur (*L'Etat de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 2010*).

Les étudiants qui partent étudier à l'étranger ne se répartissent pas uniformément : le choix du pays d'accueil se fait essentiellement parmi les pays européens, le Royaume-Uni étant le pays le plus fréquemment choisi devant l'Allemagne et la France. Les mouvements migratoires des étudiants se révèlent donc asymétriques, certaines régions du monde ayant un pouvoir d'attraction important. Les flux semblent aller de pays moins développés vers des lieux plus concurrentiels dans une économie mondiale fondée sur le savoir. Des déséquilibres migratoires et économiques persistent donc à travers l'analyse des mobilités étudiantes européennes.

Outre les mobilités inscrites dans un programme d'échanges (Erasmus en particulier), celles basées sur l'initiative personnelle demeurent un contributeur important aux flux de mobilité. Ainsi, la part de « free-movers » est inférieure à 30 % dans seulement deux pays (la Suisse et la Lituanie) (Enquêtes Eurostudent 2005 ; 2008 ; 2011).

Au total, sur 31 millions d'étudiants européens en 2007, on peut estimer à 550 000 la part de ceux qui partent étudier à l'étranger chaque année dont 160 000 grâce au programme Erasmus, ce qui porte à 3,5 % le taux d'étudiants européens à bénéficier de ce programme (*L'Etat de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 2009*). Des inégalités sont perceptibles entre les flux d'étudiants mobiles bénéficiant du programme Erasmus. L'Espagne est le premier pays d'accueil et d'origine des étudiants Erasmus tandis qu'au Royaume-Uni,

la mobilité entrante est nettement plus élevée que la mobilité sortante. Les échanges Erasmus sont le plus souvent basés sur des contrats bilatéraux entre départements d'universités. Ces derniers se cooptent selon le principe de ressemblance et selon une « communauté de culture » afin de garantir une qualité des études, équivalente, voire supérieure à celle du département de l'université d'origine. Les mobilités inscrites dans des programmes d'échange fonctionnent donc le plus souvent selon des logiques d'« affinités sélectives »⁴.

En outre, les politiques d'accueil des pays européens ont institué récemment des « filtres » d'entrée dans les formations supérieures. La priorité est donnée aux étudiants provenant des pays scientifiquement et technologiquement développés, provoquant une « immigration choisie » ainsi qu'une « illusion d'excellence »⁵. Stéphanie Garneau constate un clivage entre les étudiants internationaux en provenance des pays occidentaux qui circulent sur les voies pavées des accords de réciprocité conclus entre les gouvernements et les établissements d'enseignement (les couches privilégiées du Sud y étant associées) et les étudiants étrangers de classe moyenne en provenance de pays plus démunis qui cherchent à se frayer un chemin vers les universités occidentales⁶.

Les politiques migratoires récentes ont intensifié l'exode des compétences⁷ : près de 75 % des jeunes formés aux Etats-Unis ou en Europe y resteraient selon les sources de l'OCDE. La compétition entre les étudiants en mobilité est devenue inévitable et il en découle que la mobilisation de capitaux est primordiale dans la migration pour études, signe d'élection sociale.

Tableau 2 – Structure des droits de scolarité dans les différents pays membres partenaires de l'OCDE

Structure des droits de scolarité	Pays membres ou partenaires de l'OCDE
Droits de scolarité plus élevés pour les étudiants en mobilité internationale que pour les ressortissants nationaux	Australie, Autriche, Belgique ¹ , Canada, Danemark ¹ , Estonie ¹ , États-Unis ³ , Fédération de Russie, Irlande, Nouvelle-Zélande ² , Pays-Bas ¹ , République tchèque ¹ , Royaume-Uni ³ et Turquie
Droits de scolarité équivalents pour les étudiants en mobilité internationale et les ressortissants nationaux	Allemagne, Corée, Espagne, France, Italie, Japon et Mexique ⁴
Pas de droits de scolarité, ni pour les étudiants en mobilité internationale, ni pour les ressortissants nationaux	Finlande, Islande, Norvège et Suède

1. Étudiants originaires de pays tiers de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen.
2. À l'exception des étudiants suivant un programme de recherche de haut niveau et des étudiants originaires d'Australie.
3. Les droits de scolarité sont équivalents pour les étudiants en mobilité internationale et les ressortissants nationaux originaires d'un autre État des États-Unis. Toutefois, comme la plupart des étudiants États-Uniens font leurs études tertiaires dans l'État dont ils sont originaires, les étudiants en mobilité internationale s'acquittent de droits de scolarité supérieurs à ceux versés par la plupart des ressortissants nationaux.
4. Certains établissements réclament des droits de scolarité plus élevés aux étudiants en mobilité internationale.

Source : OCDE, 2010.

Tableau 1 – Taux de mobilité étudiante en 2005 (en %) (Nombre d'étudiants en mobilité en pourcentage du nombre d'inscrits dans l'enseignement supérieur)

Afrique	5,7
Europe de l'est et Europe centrale	5,6
Asie centrale	3,9
Etats arabes	2,7
Europe de l'ouest	2,7
Union européenne	2,2
Asie de l'Est et Pacifique	1,8
Monde	1,7
Asie du Sud-Ouest	1,2
Amérique latine et Caraïbes	1,0
Amérique du Nord	0,4

Source : OCDE, UNESCO, Calcul Centre d'Analyse stratégique, 2008.

Notes

2. Endrizzi L., *La mobilité étudiante*, Veille scientifique INRP, Dossier d'actualité de la VST, n°51, février, 2010, 1-25. En ligne : <http://www.inrp.fr/vst/LettreVST/51-fevrier-2010.php>.
3. Harfi M., « La mobilité des étudiants en Europe : état des lieux statistiques », in Bertoncini Y. (dir.), *Encourager la mobilité des jeunes en Europe : Orientations stratégiques pour la France et l'Union européenne*, Centre d'analyse stratégique, Paris, La Documentation française, n° 15-2008, 77, s.

Notes

4. Ballatore M., Blöss T., « Le sens caché de la mobilité des étudiants Erasmus », in Dervin F., Byram M., (dir.), *Echanges et mobilités académiques. Quel bilan ?*, Paris, L'Harmattan, 2008, 25.
5. Mazzella S. (dir.), *La mondialisation étudiante. Le Maghreb entre Nord et Sud*, Paris, Karthala, 2009.
6. Garneau S., « Les expériences migratoires différenciées d'étudiants français. De l'institutionnalisation des mobilités étudiantes à la circulation des élites professionnelles ? », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 23, n°1, 2007, 139-161.
7. Dos Santos M.-D., « Attraction des élites et exode des cerveaux : les enjeux économiques d'une concertation entre pays d'origine et pays d'accueil », *Horizons stratégiques*, n°1, juillet 2006.

Tableau 3 – Motif prévalent pour ne jamais être allé étudier à l'étranger et statut socio-économique de la famille

Motif prévalent	Statut socio-économique de la famille					Total
	Supérieur	Employé de bureau	Indépendant	Ouvrier		
Je n'y ai jamais pensé	13,9	8,0	8,0	10,5	9,8	
Cela me pèse de me séparer de mon environnement	8,3	7,2	4,5	3,7	6,1	
Je ne dispose pas des fonds nécessaires	45,5	61,6	63,1	67,3	60,4	
Je ne connais pas suffisamment la langue	11,4	4,0	6,8	8,6	6,7	
Cela me détournerait de mes études	10,6	8,0	9,1	6,8	8,4	
Il me manque des contacts et des informations	3,0	7,8	6,8	3,1	5,9	
Autre	5,3	3,4	1,7	0,0	2,7	
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	
Effectifs	132	348	176	162	818	

Source : Catalano G., Figa Talamanca A., EURO STUDENT. Le condizioni di vita e di studio degli studenti universitari italiani, Bologna, Il Mulino, 2002, p. 175. Champ : étudiants de nationalité italienne

institutionnellement, elle reste limitée. Les écarts subsistent entre pays, liés aux politiques nationales d'attribution des bourses, au coût de la vie dans le pays d'accueil et à l'existence d'autres formes d'aides. Les coûts nets sont plus élevés pour les étudiants issus de pays à revenus faibles et découragent parfois la participation des étudiants des milieux socio-économiques plus faibles⁸.

Outre l'influence des financements publics, les études montrent que la bourse Erasmus, purement compensatoire, ne permet pas à tous les étudiants de bénéficier d'un séjour d'études et les participants ne peuvent pas engager les moyens financiers qui leur permettraient de diversifier les situations immersives (cinéma, sport, déplacements, etc.). L'insuffisance de financements s'impose donc comme obstacle premier à la mobilité, renforcé pour les étudiants issus de familles modestes (tableau 3). Les étudiants Erasmus se recrutent ainsi prioritairement parmi les catégories sociales favorisées.

Le niveau d'étude des parents confirme une origine socioculturelle également plus élevée (tableau 4). Au capital social s'ajoute d'ailleurs le capital scolaire des élèves puisque les dispositions scolaires (élèves en avance ou à l'heure, mention au baccalauréat) favorisent les séjours d'étude (tableau 4). Toutes ces tendances sont d'autant plus marquées dans les filières sélectives.

Un « potentiel de mobilité » peut ainsi être repéré au travers de diverses variables, telles celles de l'origine sociale, des ressources financières, du niveau d'étude des parents, des résultats scolaires des élèves, etc..., qui permettent d'expliquer, voire de prédire la mobilité étudiante. D'autres facteurs permettent de distinguer les « compétences migratoires » des étudiants.

Note

⁸ Souto-Otero M., "The socio-economic background of Erasmus students : a trend towards wider inclusion ?", *International review of education*, 2008a, vol. 54 n°2, 135-154.

Tableau 4 – Caractéristiques socio-économiques et scolaires des étudiants français mobiles selon leur appartenance institutionnelle (en %)

	Université	Ecole d'ingénieurs ⁽²⁾	Total
PCS parent de référence (1)			
Classes supérieures	20,0	50,9	25,1
Classes moyennes	16,5	49,2	18,6
Classes populaires	14,0	45,7	14,3
Revenus des parents			
Moins de 2 000 €	15,2	48,8	16,5
2 000 à 3 999 €	16,1	47,9	18,0
4 000 à 5 999 €	18,6	50,1	24,3
6 000 € et plus	20,6	52,1	28,5
Baccalauréat			
Général	18,1	50,4	22,0
Technologique	13,7	43,1	13,1
Autres	9,2	24,8	10,0
Age au baccalauréat			
Moins de 18 ans	21,0	51,1	24,9
18 ans	18,0	49,6	21,3
19 ans	15,8	47,3	16,9
20 ans et plus	10,0	50,6	8,9
Mention au baccalauréat			
Passable ou pas de mention	14,7	52,6	16,3
Assez bien	17,5	50,7	20,8
Bien	21,1	47,5	24,2
Très bien	22,3	47,2	26,9
Niveau d'études le plus élevé des deux parents			
Fin d'études primaires ou avant	16,3	35,3	16,3
Etudes secondaires niveau BEPC	14,7	41,8	14,8
Etudes techniques niveau CAP/CEP	13,2	45,4	13,8
Etudes secondaires niveau baccalauréat	14,1	47,8	16,1
Etudes professionnelles post-baccalauréat	17,1	48,1	20,1
Etudes de l'enseignement supérieur	20,5	52,6	25,2

(1) Variable recalculée à partir du revenu pour les agriculteurs, artisans, commerçants ;
 (2) La catégorie « école d'ingénieurs » regroupe les formations d'ingénieurs universitaires et non universitaires, étant donné leur profil homogène. De fait, la catégorie « Université » n'englobe pas les formations universitaires d'ingénieurs ;
 (3) La catégorie « autres » regroupe les filières courtes de l'enseignement supérieur : IUT, STS, CPGE, IFSI dont les taux de mobilité sont les plus faibles de l'enseignement supérieur français.

Lecture : 25,1% des étudiants originaires des catégories supérieures ont effectué au moins un séjour à l'étranger en relation avec leurs études depuis leur première inscription dans l'enseignement supérieur contre 14% de ceux issus des classes populaires. 50,9% des étudiants des écoles d'ingénieurs issus des classes supérieures ont été mobiles contre 46% de ceux des classes populaires issus de ces mêmes écoles.

Source : V. Erlich, « Des mobilités internationales inégalitaires. Les effets de composition par filière », in Galland O., Verley E., Vourch R., *Les mondes étudiants. Enquête conditions de vie 2010*, Paris, La Documentation française, Etudes et recherches, 2011, pp. 137-148.

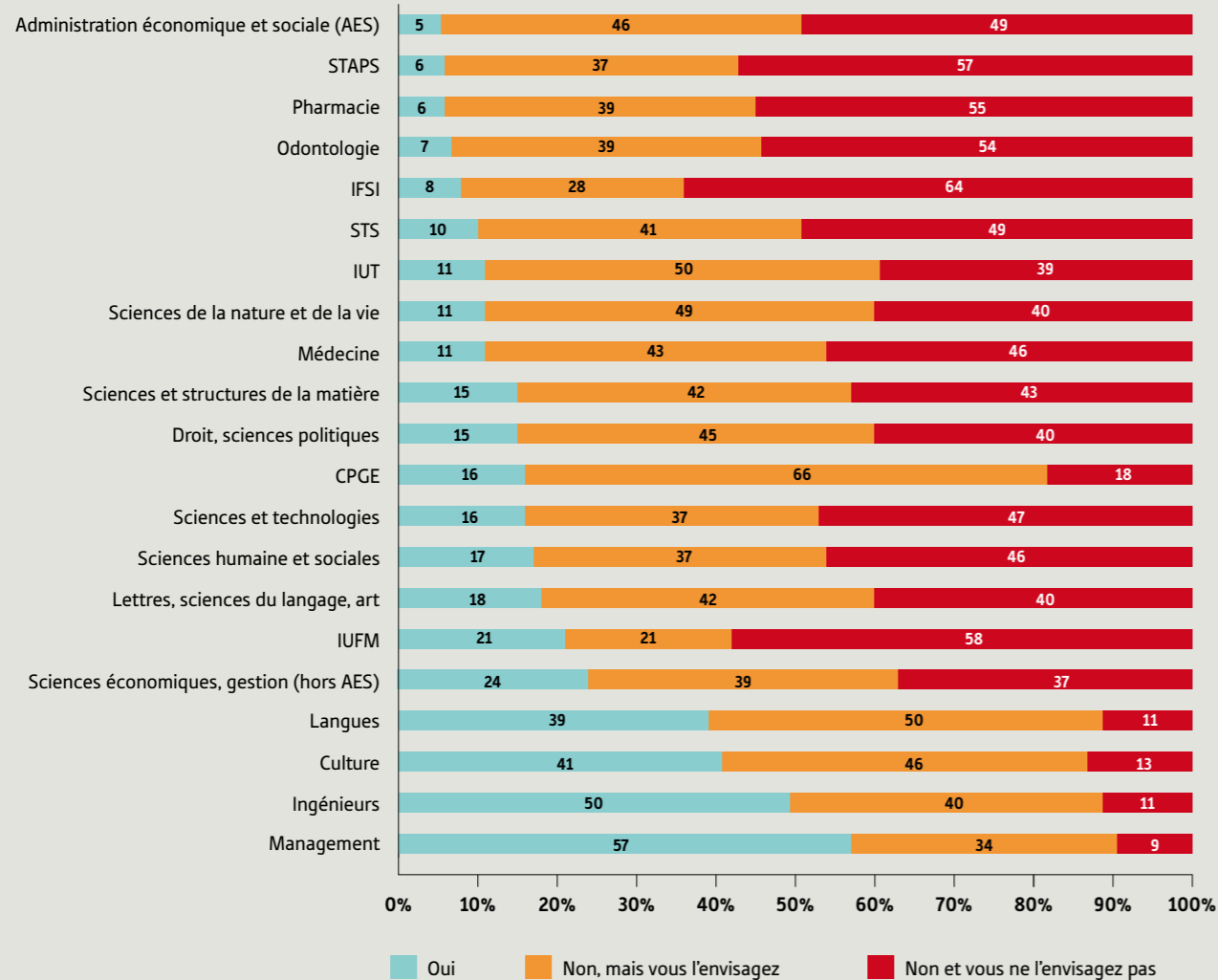
Des filières d'études et des établissements qui prédisposent plus ou moins à la mobilité

Les inégalités entre les étudiants mobiles se structurent autour des appartenances institutionnelles et disciplinaires, opposant les « universitaires » aux « non-universitaires », et particulièrement aux étudiants des Ecoles (du moins en France), les plus mobiles⁹. L'internationalisation est nettement moins marquée dans les formations courtes et techniques de type professionnel que dans les formations longues généralistes.

Note

⁹ Erlich V., « Des mobilités internationales inégalitaires. Les effets de composition par filière », in Galland O., Verley E., Vourch R., *Les mondes étudiants. Enquête conditions de vie 2010*, Paris, La Documentation française, Etudes et recherches, 2011, pp. 137-148.

Graphique 1 – Séjours à l'étranger en relation avec les études des étudiants français, depuis l'entrée dans l'enseignement supérieur selon le type d'études



Lecture : 39 % des étudiants en Langues ont effectué au moins un séjour à l'étranger en relation avec leurs études depuis leur première inscription dans l'enseignement supérieur. 50 % n'ont effectué aucun séjour mais envisagent d'en effectuer un dans l'avenir. 11 % n'ont effectué aucun séjour et n'en envisagent pas dans l'avenir.
 Source : V. Erlich, « Des mobilités internationales inégalitaires. Les effets de composition par filière », in Galland O., Verley E., Vourch'R., Les mondes étudiants. Enquête conditions de vie 2010, Paris, La Documentation française, Etudes et recherches, 2011, pp. 138.

Les choix disciplinaires scolaires prédisposent également plus ou moins à la mobilité, les étudiants français en Langues, en Sciences économiques, Gestion (sauf AES), en IUFM et en Lettres et Sciences humaines ayant plus tendance à effectuer un séjour à l'étranger dans le cadre de leurs études que ceux issus des filières scientifiques et médicales (graphique 1).

Des types d'internationalisation des études se dessinent donc différemment entre les filières et pourraient d'ailleurs justifier la propension des femmes à être mobiles, puisque 60 % des étudiants Erasmus sont des femmes (Eurostudent, 2009). Ce taux de départ féminin s'expliquerait par les conséquences des choix d'orientation, les femmes étant plus présentes dans les filières enclines à la mobilité (langues, Lettres...).

Le « capital » migratoire tient dans le cumul de ressources sociales

Les termes de « motilité », d'« habitus mobilitaire », de « compétence migratoire » sont utilisés pour mettre l'accent sur ce potentiel de mobilité¹⁰. Hérité le plus souvent du milieu familial, les étudiants appartenant à des milieux favorisés aurait acquis un capital migratoire plus élevé. Le capital migratoire tient dans le cumul de ressources sociales : la connaissance et la maîtrise des langues, des cultures et des modes de vie étrangers, la dispersion géographique de la famille et des relations, les déplacements antérieurs, la possibilité d'organiser le déroulement de la carrière dans plusieurs pays, la constitution de réseaux sociaux, migratoires...
 Le groupe des étudiants Erasmus est ainsi souvent assimilé à la catégorie des habitués, des expérimentés, des « héritiers de l'international » contrairement aux étudiants voyageurs « débutants »¹¹. Ils correspondent à une nouvelle « élite migratoire »¹², qui, si elle renoue avec une tradition séculaire, celle des pérégrinations étudiantes, rompt avec une autre, celle du migrant économique ou politique impulsé par la nécessité.

Des conditions de vie favorables aux étudiants de l'Union européenne

Les étudiants de l'Union européenne sont ceux qui rencontrent le moins de difficultés par rapport aux autres étudiants provenant d'autres zones géographiques : 37 % n'ont pas rencontré de difficulté particulière à leur arrivée en France contre 26 % en moyenne¹³ (tableau 5). Ils s'éloignent en cela des étudiants européens hors UE qui ne sont quant à eux que 22 % à n'avoir pas connu de difficultés à leur arrivée : ces derniers se plaignent le plus souvent de complexités administratives contrairement à ceux de l'Union européenne qui les trouvent peu importantes, en raison probablement de la simplification et de l'homogénéisation des procédures administratives au sein de l'Union. Ces différences s'expliquent tout d'abord par les modes de vie et les repères au quotidien qui ne se situent pas au même niveau de proximité culturelle selon les zones géographiques.

Tableau 5 – Les difficultés rencontrées à l'arrivée en France selon l'origine géographique

	A rencontré des difficultés	N'a pas rencontré de difficultés	Total
Maghreb	72 %	28 %	100 %
Afrique Subsaharienne	72 %	28 %	100 %
Union européenne	63 %	37 %	100 %
Europe autre	78 %	22 %	100 %
Moyen Orient	79 %	21 %	100 %
Asie Est	84 %	16 %	100 %
Amérique	77 %	23 %	100 %
Profil moyen	74 %	26 %	100 %

Source : Ennaffaa R., Paivandi S., Les étudiants étrangers en France, Paris, La documentation française, Panorama des savoirs, 2008, p. 94.

Notes

- 10 Kaufmann V., « Mobilités et réversibilités : vers des sociétés plus fluides ? », Cahiers internationaux de Sociologie, Vol. 118, 2005, 119-135 ; Terrier E., Mobilités et expériences territoriales des étudiants internationaux en Bretagne. Interroger le rapport mobilités spatiales/inégalités sociales à partir de migrations étudiantes, thèse pour l'obtention du doctorat en géographie, Rennes 2, 2009.
- 11 Murphy-Lejeune E., L'étudiant européen voyageur, un nouvel étranger, Paris, Didier, 2003a ; Garneau S., « Les mobilités étudiantes en Europe, en Tunisie et au Canada francophone : processus global et fragmentations sociales », Observatoire Jeunes et société, Bulletin d'information, vol. 7, n°1, Printemps, 2008, 1-3
- 12 Murphy-Lejeune E., « Le capital de mobilité : genèse d'un étudiant voyageur », in Mélanges 26, 2000a, Nancy : Centre de recherches et d'applications pédagogiques en langues (CRAPEL), 137-165.
- 13 Ennaffaa R., Paivandi S., Les étudiants étrangers en France, Paris, La documentation française, Panorama des savoirs, 2008.

De plus, les étudiants de l'Union européenne sont favorisés parce qu'ils s'intègrent plus souvent dans des dispositifs d'échanges interuniversitaires, de type Erasmus, qui facilitent leur adaptation. On peut comprendre que les étudiants issus de l'Union européenne rencontrent donc moins de difficultés en comparaison de la plupart des autres étudiants étrangers, et notamment financières. 43 % d'entre eux financent leurs études en France grâce à l'aide de leurs parents et à des aides multiples contre seulement 20 % des étudiants. Les étudiants des autres zones européennes financent leurs études essentiellement par le biais d'un travail personnel et d'aides multiples (45 % contre seulement 21 % de ceux de l'Union européenne).

Les étudiants de l'Union européenne semblent donc privilégiés, surtout lorsqu'ils sont inscrits dans des programmes d'échange, tel Erasmus. Reste pourtant que ces derniers sont également divisés.

Une adaptation progressive des étudiants

Erasmus en mobilité

Des typologies des comportements des étudiants Erasmus relatifs aux différents degrés de manipulation des codes culturels et sociaux peuvent être dressées. Magali Ballatore dresse une échelle des comportements qui va du repli sur la culture d'origine (idéal-type de l'étudiant « défensif »), avec un réinvestissement faible ou nul et l'absence de nouvelles mobilités, jusqu'à la perméabilité quasi totale à la culture du milieu d'accueil et la volonté d'y résider définitivement (idéal-type de l'étudiant « converti »)¹⁴.

Les premiers temps du séjour se caractérisent par une tendance à s'entourer d'amis de même nationalité ou d'autres étudiants Erasmus.

Un certain nombre d'autres facteurs interviennent ensuite pour façonner la sociabilité des « communautés Erasmus »¹⁵ : les contextes de rencontre (cours de langues, journées de bienvenue, soirées...), les unités de vie (lieu de résidence commun, partage de tâches domestiques...), le développement de relations amoureuses transnationales fréquentes lors des séjours d'étude.

Les étudiants mobiles sont soumis simultanément à plusieurs rites de passage. La mobilité étudiante est d'abord apprentissage de la précarité, puis dans un second temps, un tissu social se construit à travers des relations sociales parfois déséquilibrées. La multiplication des relations que permet l'autonomie résidentielle, notamment en cité universitaire, permet de structurer les opportunités de rencontres et de sociabilités. L'adaptation des étudiants Erasmus en mobilité apparaît bien un processus évolutif multiple, d'ordre à la fois territorial, mental, linguistique, relationnel, socioculturel et personnel qui sollicite l'étudiant¹⁶.

Des mobilités spatiales éclatées

Les mouvements migratoires des étudiants européens induisent des rapports complexes à l'espace. Ils découlent de l'existence de plusieurs types d'espaces qui s'entremêlent, que ce soit dans la société d'accueil ou celle d'origine. Le concept de « multiterritorialité » permet d'analyser ces phénomènes d'éclatement de l'espace de vie des étudiants et de leurs pratiques dans l'espace.

La diversité des conditions de vie des étudiants internationaux permet d'expliquer la diversité des pratiques spatiales dans le pays d'accueil : plus les étudiants rencontrent des difficultés au quotidien (logement, manque de ressources financières ou problèmes administratifs) moins ils seront en mesure de profiter de leur séjour et de se déplacer. Des profils d'étudiants mobiles se distinguent selon le nombre de leurs déplacements durant leur séjour, leurs conditions de vie et l'importance du réseau social, des moins mobiles aux plus mobiles, aussi appelés les « hypermobiles »¹⁷.

Le continent d'origine représente la variable de différenciation des pratiques spatiales la plus significative. Il existe des contrastes importants entre les étudiants de l'Union européenne et d'Amérique du Nord qui présentent une forte mobilité de loisirs et ont une pratique plus touristique des lieux et les étudiants africains et asiatiques qui ont tendance à être plus sédentaires limitant les sorties en ville et les visites les week-ends¹⁸. Les différences s'expliquent aussi par des inégalités matérielles et donc par un manque de ressources nécessaires à la mobilité. C'est ainsi que le cumul des contraintes participe à freiner la mobilité des étudiants qui se trouvent souvent dans l'obligation de travailler en dehors des cours, ce qui leur laisse peu de temps pour les modalités de loisirs.

D'autres variables différencient également les pratiques de loisirs et leur intensité à l'étranger : l'origine culturelle, le groupe d'âge, le genre mais aussi les lieux et les filières d'accueil.

Les étudiants s'approprient donc l'espace international selon leurs ressources héritées et acquises, le degré d'institutionnalisation de la mobilité, le système d'enseignement national et les caractéristiques des marchés du travail. Les différentes formes d'appropriation de l'espace par les étudiants voyageurs permettent de distinguer des types de carrières spatiales très inégales entre les étudiants mobiles (encadré 1, page suivante). Ces types témoignent d'un continuum hiérarchisé des expériences migratoires des étudiants¹⁹.

Notes

¹⁴ Ballatore M., « Echanges internationaux en Europe et apprentissages : L'exemple de la mobilité étudiante institutionnalisée par le programme Erasmus », Cahiers de la Recherche sur l'éducation et les savoirs, *Revue internationale des sciences sociales*, Hors série n°3, 2011, 149-166.

¹⁵ De Federico A., « Amitiés européennes. Les réseaux transnationaux des étudiants Erasmus », *Informations sociales*, Réseaux sociaux : théories et pratiques, n°147, 3-2008, 120-127.

¹⁶ Murphy-Lejeune E., « Mobilité internationale et adaptation interculturelle », *Recherche et formation*, n°33, 2000b, 11-25.

Notes

¹⁷ Terrier, op. cit.

¹⁸ Terrier, op. cit ; Ennafaa, Paivandí, op. cit.

¹⁹ Garneau S., *Les mobilités internationales à l'ère de la globalisation. Une comparaison sociologique des carrières spatiales et des socialisations professionnelles d'étudiants français et québécois*, Thèse de doctorat sous la direction de Laurence Roulleau-Berger, Faculté d'anthropologie et de sociologie, Université Lumière-Lyon 2, 2006a, p. 397.

Source : S. Garneau, « Mobilités étudiantes et socialisations professionnelles en France et au Québec. La construction d'une typologie comme outil de comparaison internationale », Sociologie, 2006.

En ligne : <http://w3.univ-tlse2.fr/aislf.spip/article.php3?id>.

Stéphanie Garneau dégage 4 idéaux-types au sens webérien qui permettent de rendre compte des carrières spatiales des étudiants en séjour d'études.

- › le type **multispatial intégré** concerne des étudiants ayant séjourné plusieurs fois à l'étranger dans le cadre d'activités variées, dans différents pays et dont la quête identitaire les a orienté assez tôt vers un domaine d'études lié à l'international ou à l'interculturel. Ces étudiants possèdent un fort volume de capital spatial hérité du statut social de la famille ou acquis au cours de l'enfance et de l'adolescence. Dans ce type de carrière, les différents volumes de capitaux se renforcent mutuellement. Les connaissances et compétences acquises à travers les mobilités spatiales obtiennent la reconnaissance sur le marché de l'emploi : statut socio-professionnel qualifié, passage de la formation à l'emploi plutôt rapide et carrière professionnelle en lien avec l'international ;
- › le type **unispatial d'insertion professionnelle** présente de son côté un répertoire d'expériences et de ressources résolument orientées autour d'un engagement professionnel associé à un espace prééminent, dans ce cas-ci la société d'origine, profession à laquelle le jeune aspire depuis un certain temps ; Les individus correspondant à ce type s'inscrivent dans des domaines de formation « nationaux » et possèdent un capital spatial peu volumineux, leurs expériences internationales se limitant généralement à leur séjour d'études à l'étranger pendant les études. Ces jeunes n'ont pas à mobiliser leurs compétences internationales dans leur emploi mais entretiennent des liens personnels avec l'étranger, notamment avec les personnes qu'ils ont rencontrés lors de leur séjour d'études.
- › le type de carrière **multispatial aléatoire** s'apparente au premier type en ce qu'il présente un investissement successif de plusieurs espaces nationaux dans le cadre d'activités diversifiées. Mais l'accroissement du capital spatial, s'il permet de développer des savoirs et des compétences (adaptabilité, plurilinguisme), ne parvient pas à augmenter le volume des autres capitaux ni à s'unir autour d'un projet académique et professionnel. Ces jeunes ont du mal à gérer les retours de l'étranger et à obtenir la reconnaissance de leurs expériences internationales.
- › enfin, la carrière de type **unispatial précaire** met en scène des individus qui ont un faible volume de capital spatial et dont les sphères d'activités (scolaires, économiques, associatives, etc.) ne mènent pas à l'accumulation de ressources. Ils n'ont jamais voyagé avec leurs parents et ne disposent pas d'un réseau social déterritorialisé. Ils ont peu de ressources et de compétences pouvant leur servir à gérer leurs déplacements dans l'espace et sont généralement unilingues, ce qui limite les choix de destination pour le séjour académique et ne permet donc pas de développer des connaissances linguistiques susceptibles d'être considérées sur les marchés du travail. Leur domaine de spécialisation, au demeurant, n'a souvent aucun rapport évident avec l'international ou l'interculturel. Ces jeunes alternent les périodes de chômage, d'emploi et de formation sans que ces différentes expériences et les compétences qui y sont acquises n'aient de rapport avec leur séjour à l'étranger.

POUR EN SAVOIR PLUS

LES MOBILITÉS ÉTUDIANTES

Valérie Erlich, *La Documentation française, Panorama des savoirs, septembre 2012*

En s'appuyant sur la littérature sociologique existante, cet ouvrage interroge la spécificité des mobilités étudiantes intra-européennes. Les étudiants sont-ils des migrants comme les autres ? De quelle manière la mobilité étudiante est-elle perçue selon les pays ? Quels changements dans l'accès à la mobilité ont été provoqués par la mise en place des programmes européens Erasmus et Socrates ? Telles sont les questions soulevées par ce Panorama des savoirs.

Cet ouvrage est le résultat d'une recherche menée pour le compte de l'Observatoire national de la vie étudiante par Valérie Erlich, maître de conférence à l'université Nice-Sophia Antipolis et membre de l'Unité de recherche migrations et société (URMIS, UMR 205).

Pour vous procurer cet ouvrage, rendez-vous sur le site : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr>



DERNIÈRE PUBLICATION



OVE INFOS N°27 : LES ÉTUDIANTS, UNE POPULATION INÉGALEMENT PROTÉGÉE EN MATIÈRE DE SANTÉ

Feres Belghith et Simon Le Corgne, ingénieurs d'études à l'OVE, mars 2013

La santé constitue un thème incontournable pour appréhender les conditions de vie des étudiants. L'enquête triennale Conditions de vie des étudiants qui a recueilli 33 000 réponses pour sa sixième édition en 2010, aborde de multiples aspects des conditions de vie et d'études des étudiants (parcours, vie étudiante, ressources, logement, restauration...). Elle permet ainsi une analyse fine des conditions de santé de cette population ainsi que de leurs effets.

Cet OVE infos analyse les jugements et les pratiques des étudiants en matière de santé, il interroge les raisons des renoncements à des consultations médicales, les conduites à risques et met en lumière les facteurs qui jouent sur les fragilités psychologiques des étudiants.

Pour télécharger le document :

<http://www.ove-national.education.fr/publications/ove-infos-fr>



Observatoire national de la vie étudiante

37, boulevard de Port-Royal - Bât. 01

CS 41374 - 75634 PARIS CEDEX 13

Tél. 01 55 43 57 92 - Fax. 01 55 43 57 19

Courriel communication.ove@cno.us.fr - Site <http://www.ove-national.education.fr>

Twitter @ove_national - Facebook <http://www.facebook.com/ovenational>

OVE INFOS

Directrice de publication : Monique Ronzeau

Maquette : De Visu

© OVE 2013 - ISSN : 1638-8542